

Burundi : quand un juge répond (sèchement) au président Ndayishimiye

@rib News, 26/08/2021 - Source Africa Top Success - La corruption gangrène la justice burundaise qui fait honte. Et c'est ce qui est l'origine de tous les maux du pays. Ces propos sont ceux du président du Burundi Evariste Ndayishimiye (photo) qui a accusé vertement mardi, les magistrats. Dans une prise de parole pour tenter de se justifier, un d'entre eux a marqué les esprits.

Face aux représentants de la magistrature mardi à Bujumbura, le chef de l'État burundais a critiqué la justice. « Je vais je révois plus de 1 000 dolars contre la justice par jour. Je les trouve fondées après analyse. Les investisseurs étrangers ne viennent plus au Burundi. Vous trouvez des stratagèmes pour les dépouiller de leur argent. Ils n'ont nulle part où se plaindre. Vous vous mettez en bande pour les escroquer de leur argent, et en même temps vous dites que vous voulez le développement pour notre pays. Quel étranger va emmener son investissement dans un pays sans justice, où il n'a aucun recours lorsqu'on vole son argent ? (à!) Aucun développement n'est possible dans un pays sans justice. Il ne peut pas y avoir de paix, pas de développement ». Dans une tentative de justification, Jérôme Mbonimpa, juge au Tribunal de grande instance de Rumonge, dans le sud-est du Burundi, ne nie pas la corruption dans son corps, mais il a pointé le manque d'indépendance et la main invisible de hauts responsables. « Monsieur le président, vous nous avez dit de pourchasser ceux qui ont volé l'argent public pour renflouer les caisses de l'État. C'est possible mais quoique l'on fasse, on a besoin de votre appui. Comme vous l'avez dit, ce n'est pas parce que les juges manquent pas le droit que la justice a failli, ni parce qu'ils n'ont pas de conscience, non. Mais il y a deux problèmes que vous avez soulevés et qui sont bien réels : il y a de la corruption c'est vrai, mais il y a aussi une main invisible qui pèse sur les juges. Cette main est bien réelle et elle peut pousser le juge à rendre un jugement qui ne respecte pas ce que prescrit la loi. Le justiciable aujourd'hui est très rusé car lorsqu'il voit qu'il va perdre son procès, il s'est parti au pouvoir de sa province, ou alors il s'appuie sur un général ou un armée ou de la police. Son excellence, c'est souvent le problème que nous rencontrons ».

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});